

ENTRETIEN AVEC DAVID CLUZEAU, PRÉSIDENT DE L'UDES

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-LOUIS SANCHEZ

Face aux crises économiques, sociales et politiques qui s'accumulent, l'économie sociale et solidaire (ESS) reste un pilier de cohésion et d'innovation démocratique. Jean-Louis Sanchez a rencontré David Cluzeau, président de l'Union des employeurs de l'ESS (UDES), pour évoquer l'avenir de ce secteur stratégique, ses menaces budgétaires, son rôle politique, et les transformations nécessaires pour répondre à l'exigence de sens au travail. Une conversation à la fois lucide et combative, dans un moment charnière pour les valeurs républicaines.

Jean-Louis Sanchez : Quel regard portez-vous sur l'état actuel de l'économie sociale et solidaire dans notre pays, alors que les signaux budgétaires et sociaux sont particulièrement inquiétants ?

David Cluzeau : L'ESS n'est ni à l'écart ni en marge : elle est pleinement concernée par les crises en cours. Pourtant, elle continue de jouer un rôle essentiel. Elle répond à des besoins fondamentaux : éducation, soin, culture, insertion, économie circulaire, prévoyance, lien social. C'est une économie qui n'est pas accessoire, mais structurelle. Et elle est créatrice nette d'emplois, avec 100 000 emplois nouveaux par an. Ce n'est pas un secteur d'appoint : c'est un pilier de notre pacte républicain.

J-L.S : Pourtant, les contraintes financières s'aggravent. Trois crises majeures ont déjà frappé le secteur en cinq ans...

D.C : Oui. La crise du Covid-19 d'abord, qui a frappé l'ensemble de l'économie. Puis la crise inflationniste, avec ses conséquences sur les coûts, les salaires, l'investissement. Et maintenant, la crise budgétaire, peut-être la plus perverse, parce qu'elle touche spécifiquement l'ESS : le secteur associatif, en particulier, est très lié aux politiques publiques. Dès que l'État ou les collectivités réduisent leurs budgets, ce sont nos structures qui sont impactées. C'est mécanique.

J-L.S : L'UDES a tiré la sonnette d'alarme ?

D.C : Nous avons chiffré un risque de baisse de financement de 8,5 milliards d'euros. Ce qui signifie potentiellement 186 000 emplois menacés. Et au-



delà de l'emploi, c'est tout un écosystème de solidarité et d'innovation sociale qui vacille. Les collectivités, notamment les départements, sont affaiblies. Le marché de l'immobilier en baisse a fait chuter les droits de mutation. La situation est grave. Et ce n'est pas une fatalité budgétaire : ce sont aussi des choix politiques.

J-L.S : Dans ce contexte, quelles propositions formulez-vous ?

D.C : D'abord, un appel à la responsabilité collective : nous demandons une véritable conférence des financeurs.

Pas un simulacre. Un espace où État, collectivités, acteurs de l'ESS, puissent définir ensemble les priorités et les moyens. Deuxièmement, la question fiscale : l'ESS est handicapée par la taxe sur les salaires, qui renchérit le coût du travail. Ce surcoût fragilise l'emploi, limite les salaires, empêche l'attractivité. Nous demandons une réforme de cette fiscalité, comme cela a été fait pour les impôts de production dans l'économie classique.

J-L.S : Sur le fond, l'ESS reste-t-elle une économie productrice de valeur ?

D.C : Absolument. L'ESS, ce n'est pas 16 milliards d'euros de subventions. C'est un chiffre d'affaires massif, des emplois durables, de la valeur ajoutée territoriale. C'est une économie de proximité, non délocalisable, qui injecte dans le projet social l'intégralité de ses ressources. Ce n'est pas une économie subventionnée : c'est une économie d'intérêt général. Et une économie politique. L'ESS contribue à la vitalité démocratique, au débat public, à la structuration des solidarités.

J-L.S : Parlons du travail. Il y a une forte attente de sens dans le monde professionnel. Comment y répondez-vous ?

D.C : Nous avons pris ce sujet à bras-le-corps avec l'Appel des employeurs engagés. Cinq engagements pour faire de l'ESS un espace de travail cohérent avec ses valeurs. Cela suppose de se rendre "employeurables", c'est-à-dire à la hauteur de ce que nous attendons de nos salariés. Qualité de vie au travail, gouvernance partagée, reconnaissance, évolution des compétences, tout cela est central. Nous ne pouvons pas nous contenter d'avoir de belles intentions. Il faut les incarner.

J-L.S : Le lien entre sens du travail et démocratie est-il à creuser davantage ?

D.C : Il est fondamental. L'ESS est à la croisée de trois formes de démocratie : représentative, participative et économique. Cette dernière est trop souvent oubliée. Elle suppose que les salariés soient impliqués dans les décisions, les orientations, les choix collectifs. La démocratie ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise. Elle doit vivre dans les coopératives, les associations,

les mutuelles. C'est cela qui nourrit l'engagement et donne de la cohérence à notre modèle.

J-L.S : Dans un contexte de montée des populismes, comment renforcer la capacité politique de l'ESS ?

D.C : En assumant que nous sommes un acteur politique, au sens noble. L'ESS porte une vision du vivre ensemble. Elle doit défendre un cadre démocratique fort, une République sociale et inclusive. Cela passe par la liberté d'expression des associations, que nous voyons menacée. Le contrat d'engagement républicain, par exemple, introduit une forme de chantage au financement public. Ce n'est pas acceptable. On ne peut pas exiger le silence des structures associatives sous prétexte qu'elles reçoivent des fonds publics. Ce serait confondre prestation et allégeance.

J-L.S : L'ESS a-t-elle parfois manqué de visibilité ou de combativité dans la défense des valeurs républicaines ?

D.C : Peut-être. Mais les acteurs de l'ESS sont aussi confrontés à des vents contraires puissants : injonctions gestionnaires, fragilité budgétaire, rapports de force défavorables. Nous devons aujourd'hui retrouver de la fierté, de la clarté, et revendiquer notre rôle. Nous l'avons fait en appelant à soutenir des projets républicains lors des dernières élections nationales. Nous continuerons. Il en va de la cohésion sociale et de l'avenir démocratique de notre pays.

J-L.S : Dernière question : comment éviter que l'ESS ne devienne une copie édulcorée du secteur lucratif ?

D.C : C'est un risque réel. L'ESS est parfois contrainte par les règles du marché, les normes, la concurrence. Mais elle ne doit pas se diluer. Nous devons défendre une régulation spécifique pour les secteurs d'intérêt général : santé, social, éducation, petite enfance, etc. Ces champs doivent être réservés à des acteurs désintéressés. C'est un combat juridique, économique, mais aussi culturel. L'ESS n'est pas une alternative molle : c'est une exigence forte de transformation. ■